



Royaume du Maroc  
Ministère du Tourisme, de l'Artisanat  
et de l'Economie Sociale et Solidaire  
Maison de l'Artisan

# PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT DES EXPORTATEURS

## CATALOGUE DE L'OFFRE DE SERVICES



# SOMMAIRE

## ■ SOMMAIRE

### **PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT DES EXPORTATEURS**

Présentation du programme	5
Offre de services	
Préparation à l'Export	13
Go To Market	27
Incentives à l'Export	37

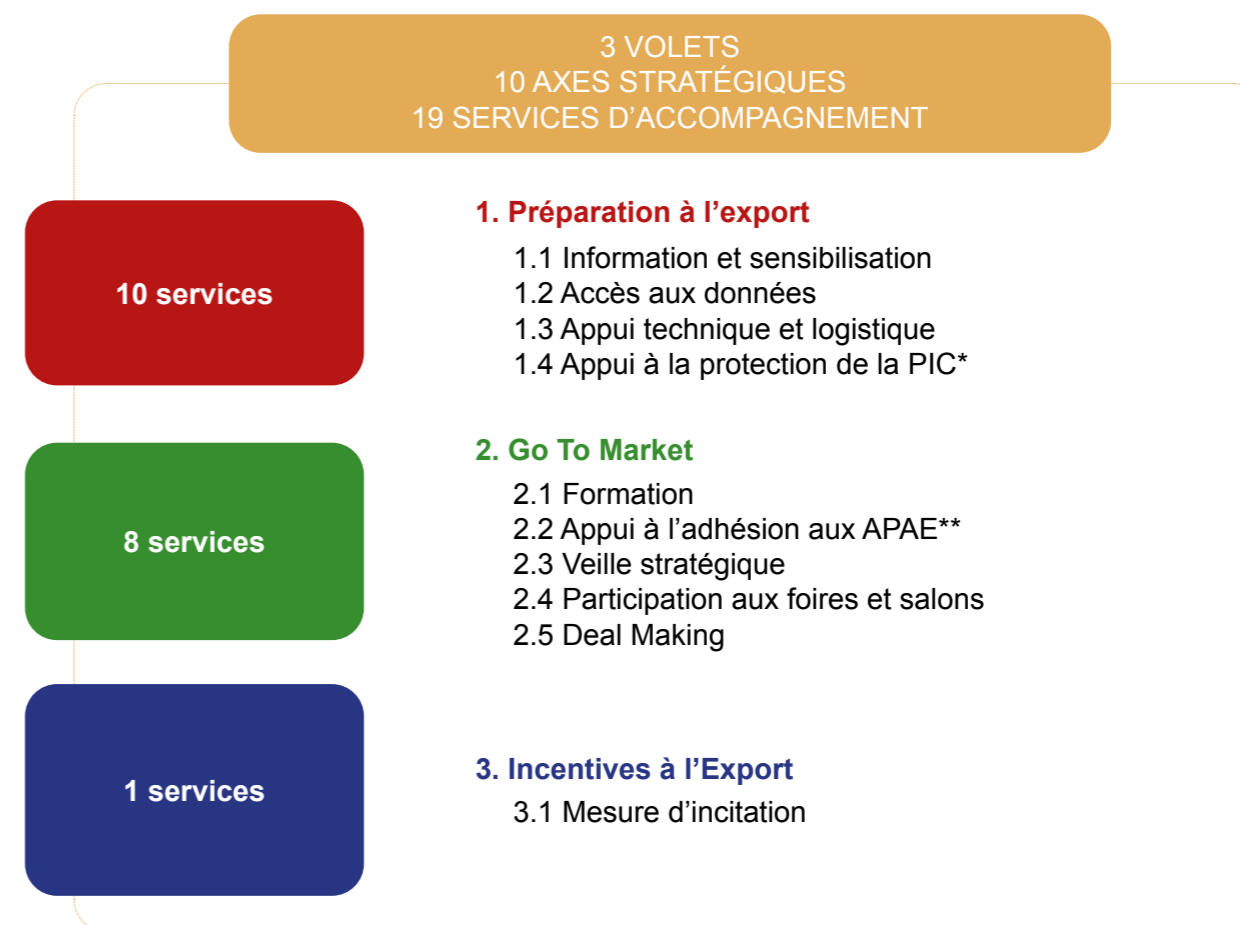


1

**PRÉSENTATION  
DU PROGRAMME**

## I PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT DES EXPORTATEURS

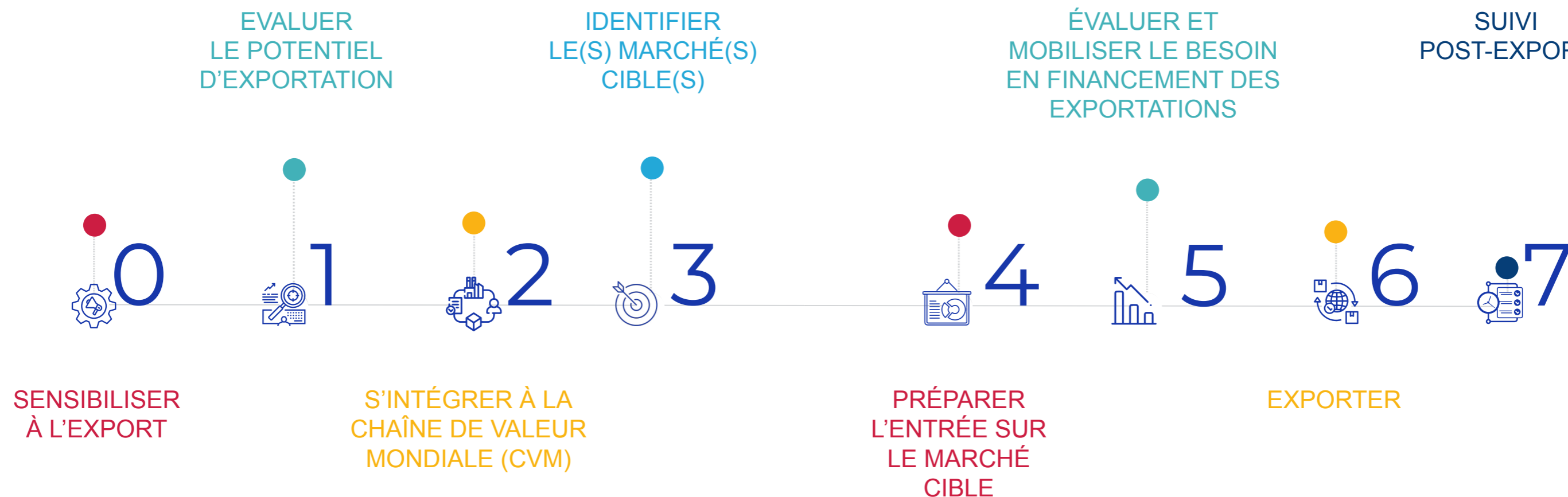
Le Ministère du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Economie Sociale et Solidaire lance, à travers la Maison de l'Artisan et en partenariat avec des acteurs de référence, un « Programme d'Accompagnement des Exportateurs » qui prévoit le déploiement de 19 services susceptibles d'améliorer la compétitivité des acteurs, favoriser l'accès aux marchés extérieurs et promouvoir les exportations du secteur de l'artisanat.



\* Propriété Intellectuelle et Commerciale

\*\* Associations Professionnelles d'Accompagnement à l'Export

Le Programme d'Accompagnement des Exportateurs comporte 19 services couvrant le parcours type d'un exportateur.



## PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT DES EXPORTATEURS

### 1. PRÉPARATION À L'EXPORT

#### 1.1 Information et sensibilisation

- 1.1.1 Accès à des capsules de sensibilisation à la procédure d'exportation des produits de l'artisanat
- 1.1.2 Accès à des journées et des capsules vidéo de sensibilisation à l'importance de la protection de la propriété intellectuelle et commerciale
- 1.1.3 Accès à des journées de formation et de sensibilisation à la digitalisation
- 1.1.4 Accès à des journées de sensibilisation à la certification et la labélisation

#### 1.2 Accès aux données

- 1.2.1 Accès à un portail de données de base sur les marchés internationaux
- 1.2.2 Accès au recensement des dispositifs d'accompagnement et de financement nationaux et internationaux
- 1.2.3 Accès en ligne à la liste consolidée des laboratoires installés au Maroc et réalisant les analyses requises à l'export

- 1.3.1 Accès à l'expertise d'experts et cabinets spécialisés, en développement à l'international, à des conditions préférentielles
- 1.3.2 Accès à une offre de gestion de la logistique de bout-en-bout à des conditions préférentielles

#### 1.3 Appui technique et logistique

- 1.4.1 Incentives pour l'enregistrement des marques, designs et des produits

#### 1.4 Appui à la protection de la PIC\*

\* Propriété Intellectuelle et Commerciale

## PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT DES EXPORTATEURS

### 2. GO TO MARKET



#### 2.1 Formation

2.1.1 Accès à des parcours de formation spécifiques par marché et par filière, assurés par des experts nationaux et internationaux

#### 2.2 Appui à l'adhésion aux APAE\*

2.2.1 Prise en charge des frais d'adhésion aux Associations professionnelles d'accompagnement à l'export pour la première année

#### 2.3 Veille stratégique

2.3.1 Accès à un dispositif avancé de veille stratégique et concurrentielle  
2.3.2 Accès au répertoire de Deal-Makers de l'artisanat

#### 2.4 Participation aux foires et salons

2.4.1 Accompagnement à la participation aux foires et salons internationaux

#### 2.5 Deal Making

2.5.1 Accès à une assurance-crédit à des taux préférentiels  
2.5.2 Accès à des rencontres B2B (sous forme de sourcing-tours)  
2.5.3 Mise en relation des exportateurs avec des investisseurs

### 3. INCENTIVES À L'EXPORT

#### 3.1 Incentives à l'investissement

##### 3.1.1 Mesure d'incitation





2

**OFFRE DE SERVICES**  
**1. PRÉPARATION À L'EXPORT**





## I 1. PRÉPARATION À L'EXPORT

### 1.1. Information et sensibilisation

#### 1.1.1 Capsules de sensibilisation à la procédure d'exportation des produits de l'artisanat

##### Description du service

Mise à disposition de capsules vidéos spécifiquement dédiées pour maîtriser la procédure administrative d'exportation des produits de l'artisanat de bout en bout.

##### Critères d'éligibilité

Tous les opérateurs du secteur de l'artisanat



## I 1. PRÉPARATION À L'EXPORT

### 1.1. Information et sensibilisation

#### 1.1.2 Accès à des journées et des capsules vidéo de sensibilisation à l'importance de la protection de la propriété intellectuelle et commerciale

##### Description du service

Participation aux sessions et ateliers exclusifs pour approfondir la compréhension de la protection de la propriété intellectuelle et commerciale.

##### Consistance du service

- Accès à des ateliers restreints de présentation des formations E-learning.
- Accès à des ateliers restreints de sensibilisation à l'importance de la protection de la propriété intellectuelle et commerciale et d'information sur ces procédures et ses tarifs.
- Accès à descapsules vidéos de sensibilisation à l'importance de la protection de la propriété intellectuelle et commerciale.

##### Critères d'éligibilité

- Être inscrit ou en cours d'inscription au Registre National de l'Artisanat (RNA)
- Réaliser au moins 5 opérations d'exportation et générer un chiffre d'affaires à l'export d'au moins 100 000 MAD au cours de l'année N-1
- Être inscrit au Registre Local des Exportateurs des Produits de l'Artisanat (RLEPA)
- Avoir une situation régulière vis-à-vis de la CNSS

##### Durée moyenne du service

Une journée

#### 1.1.3 Participation aux journées de formation et de sensibilisation à la digitalisation

##### Description du service

Participation aux sessions et ateliers exclusifs de sensibilisation et formation ciblés sur les aspects de digitalisation, les dernières tendances de digitalisation sur les nouvelles pratiques du marketing digital et les méthodes innovantes de digitalisation du secteur de l'artisanat.

##### Consistance du service

- Accès à des ateliers restreints de sensibilisation à l'importance de la transition numérique et de présentation des nouvelles tendances de la digitalisation, notamment dans le secteur de l'artisanat.
- Accès à des ateliers restreints de formation sur les nouvelles tendances de Marketing Digital et de digitalisation des circuits de paiement.
- Accès à une plateforme de diagnostic de la maturité numérique et de proposition de recommandations sur mesure.

##### Critères d'éligibilité

- Être inscrit ou en cours d'inscription au Registre National de l'Artisanat (RNA)
- Réaliser au moins 5 opérations d'exportation et générer un chiffre d'affaires à l'export d'au moins 100 000 MAD au cours de l'année N-1
- Être inscrit au Registre Local des Exportateurs des Produits de l'Artisanat (RLEPA)
- Avoir une situation régulière vis-à-vis de la CNSS

##### Durée moyenne du service

Une journée

## I 1. PRÉPARATION À L'EXPORT

### 1.1. Information et sensibilisation

#### 1.1.4 Accès à des journées de sensibilisation à la certification et la labélisation

#### Description du service

Sensibilisation à l'importance de la certification et de la labélisation.

#### Consistance du service

- Accès à des ateliers restreints de sensibilisation à l'importance de la certification et la labellisation, notamment le « Morocco Handmade ».

#### Critères d'éligibilité

- Être inscrit ou en cours d'inscription au Registre National de l'Artisanat (RNA)
- Réaliser au moins 5 opérations d'exportation et générer un chiffre d'affaires à l'export d'au moins 100 000 MAD au cours de l'année N-1
- Être inscrit au Registre Local des Exportateurs des Produits de l'Artisanat (RLEPA)
- Avoir une situation régulière vis-à-vis de la CNSS

#### Durée moyenne du service

Une journée

### 1.2. Accès aux données

#### 1.2.1 Accès à un portail de données de base sur les marchés internationaux

#### Description du service

Accès au portail de données génériques du secteur de l'artisanat sur les marchés internationaux, pour un meilleur ciblage des marchés d'exportation.

#### Consistance du service

- Accès à un portail de données de base sur les marchés internationaux consolidant les informations existantes en libre accès (y.c. les données relatifs aux exportations des produits de l'artisanat marocain par marché et par filière, les rapports liés à l'artisanat au niveau international, les rapports sur les principales filières porteuses, etc.).

#### Critères d'éligibilité

- Être inscrit ou en cours d'inscription au Registre National de l'Artisanat (RNA)
- Être inscrit au Registre Local des Exportateurs des Produits de l'Artisanat (RLEPA)

#### Durée moyenne du service

Accès continu

## I 1. PRÉPARATION À L'EXPORT

### 1.2. Accès aux données

#### 1.2.2 Accès au recensement des dispositifs d'accompagnement et de financement nationaux et internationaux

##### Description du service

Accès au recensement des programmes d'appui et de financement lancés par les organismes nationaux et internationaux.

##### Consistance du service

- Accès recensement des programmes d'accompagnement et des dispositifs de financement lancés par les organismes (publics et privés) nationaux et internationaux dont peuvent bénéficier les exportateurs des produits de l'artisanat.

##### Critères d'éligibilité

- Être inscrit ou en cours d'inscription au Registre National de l'Artisanat (RNA)
- Être inscrit au Registre Local des Exportateurs des Produits de l'Artisanat (RLEPA)

##### Durée moyenne du service

Accès continu

#### 1.2.3 Accès en ligne à la liste consolidée des laboratoires installés au Maroc et réalisant les analyses requises à l'export

##### Description du service

Accès à la liste exhaustive des laboratoires installés au Maroc et réalisant les analyses et tests requis en vue de satisfaire aux exigences réglementaires et de qualité relatives à l'exportation des produits de l'artisanat.

##### Consistance du service

- Accès à la liste exhaustive des analyses, tests, audits et contrôles de conformités spécifiques aux produits de l'artisanat et requises pour leur export sur les marchés internationaux, en mentionnant, pour chaque analyse, les seuils à respecter, la tarification appliquée, le laboratoire en charge ainsi que son contact et son adresse.

##### Critères d'éligibilité

- Être inscrit ou en cours d'inscription au Registre National de l'Artisanat (RNA)
- Être inscrit au Registre Local des Exportateurs des Produits de l'Artisanat (RLEPA)

##### Durée moyenne du service

Accès continu

## I 1. PRÉPARATION À L'EXPORT

### 1.3. Appui technique et logistique

#### 1.2.3 Accès en ligne à la liste consolidée des laboratoires installés au Maroc et réalisant les analyses requises à l'export

##### Description du service

Accès à la liste exhaustive des laboratoires installés au Maroc et réalisant les analyses et tests requis en vue de satisfaire aux exigences réglementaires et de qualité relatives à l'exportation des produits de l'artisanat.

##### Consistance du service

- Accès à la liste exhaustive des analyses, tests, audits et contrôles de conformités spécifiques aux produits de l'artisanat et requises pour leur export sur les marchés internationaux, en mentionnant, pour chaque analyse, les seuils à respecter, la tarification appliquée, le laboratoire en charge ainsi que son contact et son adresse.

##### Critères d'éligibilité

- Être inscrit ou en cours d'inscription au Registre National de l'Artisanat (RNA)
- Être inscrit au Registre Local des Exportateurs des Produits de l'Artisanat (RLEPA)

##### Durée moyenne du service

Accès continu

#### 1.3.1 Accès à l'expertise d'experts et cabinets spécialisés, en développement à l'international, à des conditions préférentielles

##### Description du service

Accompagnement d'expert et de cabinet de conseil.

##### Consistance du service

- Accès à l'expertise d'un cabinet de conseil pour l'élaboration de stratégie de développement à l'international.

##### Critères d'éligibilité

- Être inscrit ou en cours d'inscription au Registre National de l'Artisanat (RNA)
- Être inscrit au Registre Local des Exportateurs des Produits de l'Artisanat (RLEPA)

##### Durée moyenne du service

3 jours

## I 1. PRÉPARATION À L'EXPORT

### 1.3. Appui technique et logistique

#### 1.3.2 Accès à une offre de gestion de la logistique de bout-en-bout à des conditions préférentielles

#### Description du service

Accès à une offre de services préférentielle de bout en bout vers les marchés cibles.

#### Consistance du service

- Accès à une offre logistique de bout-en-bout, vers les principaux marchés cibles, à des conditions préférentielles :
- Tarifs réduits vers les marchés prioritaires.
- Simplification de la procédure d'exportation.
- Veille et partage d'informations sur les conditions (administratives, douanières, etc.) d'entrée sur les marchés internationaux.

#### Critères d'éligibilité

- Être inscrit ou en cours d'inscription au Registre National de l'Artisanat (RNA)
- Être inscrit au Registre Local des Exportateurs des Produits de l'Artisanat (RLEPA)

#### Durée moyenne du service

Accès continu

### 1.4. Appui à la protection de la PIC

#### 1.4.1 Incentives pour l'enregistrement des marques, designs et des produits

#### Description du service

Accès à des mesures incitatives pour l'enregistrement des marques, designs et produits.

#### Consistance du service

- Accès à des mesures incitatives pour l'enregistrement des marques, designs et produits aux niveaux national et l'international.

#### Critères d'éligibilité

- Être inscrit ou en cours d'inscription au Registre National de l'Artisanat (RNA)
- Réaliser au moins 5 opérations d'exportation et générer un chiffre d'affaires à l'export d'au moins 100 000 MAD au cours de l'année N-1
- Être inscrit au Registre Local des Exportateurs des Produits de l'Artisanat (RLEPA)
- Avoir une situation régulière vis-à-vis de la CNSS

#### Durée moyenne du service

NA



3

**OFFRE DE SERVICES**  
**2. GO TO MARKET**

## I 2. GO TO MARKET

### 2.1. Formation

#### 2.1.1 Accès à des parcours de formation spécifiques par marché et par filière, assurés par des experts nationaux et internationaux

#### Description du service

Accès à des parcours de formation spécifiques par marché et par filière animés par des experts nationaux et internationaux pour une meilleure appréhension des tendances de commercialisation et de consommation dans les pays cibles.

#### Consistance du service

- Accès à des ateliers de formations spécifiques par marché et par filière, assurés par des experts nationaux et internationaux, en vue de comprendre les nouvelles tendances de commercialisation dans les pays cibles ainsi que les nouveaux comportements de consommateurs dans ces pays.

#### Critères d'éligibilité

- Être inscrit ou en cours d'inscription au Registre National de l'Artisanat (RNA)
- Réaliser au moins 5 opérations d'exportation et générer un chiffre d'affaires à l'export d'au moins 100 000 MAD au cours de l'année N-1
- Être inscrit au Registre Local des Exportateurs des Produits de l'Artisanat (RLEPA)
- Avoir une situation régulière vis-à-vis de la CNSS

#### Durée moyenne du service

Une journée



## 2. GO TO MARKET

### 2.2. Appui à l'adhésion aux APAE

#### 2.2.1 Prise en charge des frais d'adhésion à des Associations Professionnelles d'Accompagnement à l'Export

##### Description du service

Prise en charge totale des frais de la première année d'adhésion à des Associations professionnelles d'accompagnement à l'export.

##### Consistance du service

- Prise en charge des frais d'adhésion à des Associations Professionnelles d'Accompagnement à l'Export en vue de bénéficier de plusieurs services d'accompagnement à l'export : Networking & Réseautage (réunions, conférences, rencontres B2B), promotion de l'offre exportable, conseils personnalisés, formation et information (commerce extérieur, réglementation...), etc.

##### Critères d'éligibilité

- Être inscrit ou en cours d'inscription au Registre National de l'Artisanat (RNA)
- Réaliser au moins 5 opérations d'exportation et générer un chiffre d'affaires à l'export d'au moins 100 000 MAD au cours de l'année N-1
- Être inscrit au Registre Local des Exportateurs des Produits de l'Artisanat (RLEPA)
- Avoir une situation régulière vis-à-vis de la CNSS

##### Durée moyenne du service

Une année

### 2.3. Veille stratégique et concurrentielle

#### 2.3.1 Accès à un dispositif avancé de veille stratégique et concurrentielle

##### Description du service

Accès au portail de données avancées sur les marchés cibles sur le portail de données de la MDA et aux études de marchés élaborées sur les marchés, filières et produits de l'artisanat.

##### Consistance du service

- Accès à un portail de données avancées sur les marchés internationaux (Etats-Unis d'Amérique, France, Espagne, Allemagne, Australie, Canada, etc.) ou des produits (tapis, poterie, céramique, vannerie, bois, maroquinerie, etc.).

##### Critères d'éligibilité

- Être inscrit ou en cours d'inscription au Registre National de l'Artisanat (RNA)
- Réaliser au moins 5 opérations d'exportation et générer un chiffre d'affaires à l'export d'au moins 100 000 MAD au cours de l'année N-1
- Être inscrit au Registre Local des Exportateurs des Produits de l'Artisanat (RLEPA)
- Avoir une situation régulière vis-à-vis de la CNSS

##### Durée moyenne du service

Accès continu

## 2. GO TO MARKET

### 2.3. Veille stratégique et concurrentielle

#### 2.3.2 Accès au répertoire de Deal-Makers de l'artisanat

##### Description du service

Accès à un répertoire de Deal-Makers de l'artisanat sur les principaux marchés cibles pour un développement ciblé et spécialisé du deal-flow.

##### Consistance du service

- Accès à un répertoire de Deal-Makers de l'artisanat, présentant les opportunités commerciales sur chacun des principaux marchés cibles.

##### Critères d'éligibilité

- Être inscrit ou en cours d'inscription au Registre National de l'Artisanat (RNA)
- Réaliser au moins 5 opérations d'exportation et générer un chiffre d'affaires à l'export d'au moins 100 000 MAD au cours de l'année N-1
- Être inscrit au Registre Local des Exportateurs des Produits de l'Artisanat (RLEPA)
- Avoir une situation régulière vis-à-vis de la CNSS

##### Durée moyenne du service

Accès continu

### 2.4. Participation aux salons internationaux

#### 2.4.1 Accompagnement à la participation aux foires et salons internationaux

##### Description du service

Accompagnement aux exportateurs pour favoriser leur accès aux marchés internationaux.

##### Consistance du service

- Accompagnement aux exportateurs pour favoriser leur participation dans les foires et salons internationaux de l'artisanat référencés par la MDA.

##### Critères d'éligibilité

- Être inscrit ou en cours d'inscription au Registre National de l'Artisanat (RNA)
- Réaliser au moins 5 opérations d'exportation et générer un chiffre d'affaires à l'export d'au moins 100 000 MAD au cours de l'année N-1
- Être inscrit au Registre Local des Exportateurs des Produits de l'Artisanat (RLEPA)
- Avoir une situation régulière vis-à-vis de la CNSS

##### Durée moyenne du service

Accès continu

## 2. GO TO MARKET

### 2.5. Deal-Making

#### 2.5.1 Accès à une assurance-crédit à des conditions préférentielles

##### Description du service

Accès à des conditions préférentielles pour les produits d'assurance crédit.

##### Consistance du service

- Accès à des conditions préférentielles pour les produits d'assurance crédit, spécialement conçue pour garantir la sécurité des paiements des créances internationales et de protéger les transactions commerciales des exportateurs à l'international.

##### Critères d'éligibilité

- Être inscrit ou en cours d'inscription au Registre National de l'Artisanat (RNA)
- Être inscrit au Registre Local des Exportateurs des Produits de l'Artisanat (RLEPA)

##### Durée moyenne du service

N/A

### 2.5. Deal-Making

#### 2.5.2 Accès à des rencontres B2B (sous forme de sourcing-tours)

##### Description du service

Mise en relation des exportateurs avec des acheteurs, prescripteurs ou investisseurs internationaux potentiels identifiés pour le développement du portefeuille d'affaires.

##### Consistance du service

- Mise en relation avec les acheteurs, les prescripteurs ou les investisseurs potentiels.
- Accès à des rencontres B2B dédiées exclusivement aux produits de l'artisanat.
- Les rencontres B2B peuvent être réalisés au Maroc ou à l'international, notamment dans les pays cibles des exportations de l'artisanat marocain.

##### Critères d'éligibilité

- Être inscrit ou en cours d'inscription au Registre National de l'Artisanat (RNA)
- Réaliser au moins 5 opérations d'exportation et générer un chiffre d'affaires à l'export d'au moins 100 000 MAD au cours de l'année N-1
- Être inscrit au Registre Local des Exportateurs des Produits de l'Artisanat (RLEPA)
- Avoir une situation régulière vis-à-vis de la CNSS

##### Durée moyenne du service

Deux jours

## 2. GO TO MARKET

### 2.5. Deal-Making

#### 2.5.3 Mise en relation des exportateurs avec des investisseurs

##### Description du service

Organisation des rencontres et sessions de mise en relation avec des investisseurs nationaux et internationaux au profit des exportateurs sur les opportunités de financement.

##### Consistance du service

- Accès à des rencontres avec des investisseurs nationaux et internationaux (ex : capital-investisseurs (PE), capital-risqueurs (VC), business angels, etc.) intéressés par le secteur de l'artisanat.

##### Critères d'éligibilité

- Être inscrit ou en cours d'inscription au Registre National de l'Artisanat (RNA)
- Réaliser au moins 5 opérations d'exportation et générer un chiffre d'affaires à l'export d'au moins 100 000 MAD au cours de l'année N-1
- Être inscrit au Registre Local des Exportateurs des Produits de l'Artisanat (RLEPA)
- Avoir une situation régulière vis-à-vis de la CNSS

##### Durée moyenne du service

Une journée



**OFFRE DE SERVICES  
3. INCENTIVES À L'EXPORT**

## I 3. INCENTIVES À L'EXPORT

### 3.1.incentive à l'investissement

#### 3.1.1 Mesure d'incitation

##### Description du service

Accès à des incentives à l'investissement réalisé dans le cadre d'un contrat de performance signé avec la Maison de l'Artisan.

##### Consistance du service

- Appui au développement des exportations dans le cadre d'un contrat de performance sur mesure.

##### Critères d'éligibilité

- Être inscrit ou en cours d'inscription au Registre National de l'Artisanat (RNA)
- Réaliser au moins 5 opérations d'exportation et générer un chiffre d'affaires à l'export d'au moins 100 000 MAD au cours de l'année N-1
- Être inscrit au Registre Local des Exportateurs des Produits de l'Artisanat (RLEPA)
- Avoir une situation régulière vis-à-vis de la CNSS

##### Durée moyenne du service

N/A



## MAISON DE L'ARTISAN

Tél. : +212 (0)5 37 68 60 08/10/38

Fax : +212 (0)5 37 68 60 21

E-mail : [maisonartisan@mda.gov.ma](mailto:maisonartisan@mda.gov.ma)

Web : [www.mda.gov.ma](http://www.mda.gov.ma)

